

Cultiver de la betterave bio : un défi relevé par Gilles Roussin (91)

🕒 22/11/2019 | 👤 Sophie Guyomard • 📰 Terre-net Média

Pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de ses clients et ses planteurs, voulant se tourner vers l'agriculture bio, Cristal Union s'est penché sur la culture de la betterave bio en 2017. Gilles Roussin est l'un des premiers producteurs à avoir accepté le défi.



gauche à
droite :
Gilles
Roussin,
agriculteur,
Cristal Union
et Pierre
Desage,
responsable
agronomique
pour le
Bassin
Parisien.
Terre-net
Média)

Suite à un « ras-le-bol des produits phytosanitaires », Gilles Roussin, installé à Maisse en Essonne, décide de convertir, en 2010, 106 ha de son exploitation en **agriculture biologique** (AB). Les 80 ha restants sont maintenus en conventionnel pour « conserver le quota betteravier ». Jusque là, la rotation en bio était constituée de féverole ou pois de printemps, de blé et d'orge, qu'il cherche toutefois à diversifier. En 2018, Cristal Union lui propose de cultiver de la **betterave bio**. Il accepte alors le défi et démarre avec 4,5 ha.

À lire aussi > [Témoignage - Passer au bio après 30 ans en conventionnel, « une décision difficile à prendre »](#)

« Le département de recherche agronomique de Cristal Union a réalisé des tests en 2017 sur une dizaine d'hectares, de manière à **explorer les principaux points techniques**, explique **Bruno Labilloy, directeur agricole du Groupe Cristal Union**. Étant concluants, ces essais ont permis le véritable lancement de la betterave bio en 2018 avec près de 150 ha ». Pour cette campagne, Cristal Union comptabilise 58 producteurs engagés et 450 ha sur ses différents bassins de production, et l'usine de Corbeilles-en-Gâtinais a reçu, fin septembre, la certification Ecocert.

Principal point d'attention : la gestion d'enherbement

Convaincu par sa première campagne, Gilles Roussin a implanté, en 2019, 10 ha de betteraves bio sur son exploitation. La conduite de la culture nécessite toutefois plusieurs adaptations. « On sème plus tard qu'en conventionnel pour que la terre soit réchauffée et que les betteraves lèvent le plus vite possible », explique l'agriculteur. « La **gestion de l'enherbement** constitue le principal point d'attention pour la betterave bio. [...] Avant le semis, on réalise des faux-semis avec un outil à dents afin d'**épuisier le stock semencier d'adventices** ». Le **désherbage mécanique** est un levier d'action important.

À voir >

[Désherbage mécanique : les 6 questions à se poser avant de se lancer](#)
[Binage - Minimiser les pertes à chaque passage pour préserver le rendement !](#)

L'agriculteur a notamment recours à une « bineuse avec des doigts Kress, permettant de détruire les adventices sur le rang » et à une herse étrille. Et quand la taille des betteraves ne permet plus le passage d'un outil de désherbage mécanique, la seule solution reste le **désherbage manuel** : « 50 h passées, cette année, sur une parcelle de 7,9 ha avec un enherbement correct ». Cela peut être parfois plus chronophage. Gilles Roussin se souvient, l'année dernière, d'une parcelle de 2 ha qui a demandé 150 h de désherbage manuel : « un précédent soja avait sali la parcelle et nous avons été envahis par les chénopodes ». « Les équipes de recherche agronomique de Cristal Union, en lien avec l'ITB, planchent aussi sur le sujet du désherbage mécanique pour accompagner au mieux les producteurs », ajoute Pierre Lesage, responsable agronome chez Cristal Union pour le secteur Sud Bassin Parisien. Parmi les techniques testées : « la bineuse InRow de Garford, qui bine sur le rang, le semis au carré, le binage en travers, etc. »



*Le champ
de
betteraves
bio de
Gilles
Roussin,
deux
semaines
environ
avant
l'arrachage.
(©Terre-
net Média)*

55 t/ha pour cette campagne 2019

Côté bioagresseurs, la pression est restée assez modérée cette campagne : « un peu de cercosporiose et d'oïdium, mais rien venant remettre en cause la culture. [...] Il y a eu, par contre, une **forte pression pucerons** », précise l'agriculteur. « Pour les maladies foliaires, les producteurs peuvent utiliser les **tolérances variétales** et les produits phytosanitaires autorisés en AB. Contre les pucerons vecteurs de la jaunisse, il n'y a pas de solutions pour le moment, nous comptons surtout sur la génétique, complète Pierre Lesage. L'ITB et les sélectionneurs travaillent en lien sur ce sujet. ». En **stress hydrique** au cours du cycle, les parcelles de Gilles Roussin ont pu bénéficier de 2 tours d'irrigation grâce à son voisin : le 10/08 et le 22/08. « La betterave est une culture qui valorise très bien l'irrigation », ajoute le producteur. Suite à un automne fort pluvieux, les arrachages, qui ont eu lieu le 18 novembre, se sont déroulés dans des conditions assez compliquées. Gilles Roussin est toutefois plutôt satisfait avec une moyenne de **55 t/ha**. Il compte d'ailleurs emblaver 12 ha de betteraves bio l'année prochaine.

Concernant la rémunération des producteurs de betteraves bio, « le prix fixé est de 77 €/t à 16° avec un complément à la surface pour favoriser la poursuite de la culture l'année suivante, précise Bruno Labilloy. Le prix moyen est d'environ 83 €/t à 16° ».

Itinéraire technique de la betterave bio de Gilles Roussin - campagne 2019

- 15/09/18 : Apport de 4 t/ha de vinasse de sucrerie
 - 18/04/19 : Semis
- 14/05, 22/05 et 3/06/19 : Trois passages de bineuse
 - 11/06/19 : Passage de herse étrille
 - Désherbage manuel au cours de la campagne
- 14/07/19 : Application de cuivre et soufre mélangé
 - 18/11/19 : Arrachage

Betteraves conventionnelles et bio : des productions complémentaires

« Au niveau mondial, le **marché du sucre bio** représente 400 à 500 000 t », explique Ludovic Brasset, directeur commercial de Cristalco (filiale commerciale de Cristal Union). Dès 2020, Cristalco entend commercialiser 3 000 t de sucre bio de betteraves produites en France, « répondant ainsi à une demande forte du marché de produits bio produits localement. 80 % pour les industriels (boissons et autres) et 20 % pour les consommateurs (marque Daddy) ». Il ajoute cependant : « le sucre bio restera un **marché de niche** ». Représentant « 1 % du sucre en France aujourd'hui », Ludovic Brasset estime qu'il pourrait atteindre les 5 % maximum d'ici 5 ans. « La filière betterave bio ne pourra se développer qu'en lien avec une production conventionnelle durable ». Et des techniques utilisées en bio peuvent être transposables, permettant de faire évoluer plus durablement la production conventionnelle. « Ces deux productions sont bien complémentaires », ajoute Ludovic Brasset.

À lire > [Lancement d'une filière de betteraves sucrières bio aussi chez Tereos](#)

